



Meilleurs Voeux 2010



La saison 2009 nous a apporté notre lot de satisfaction. Ces photos qui expriment la joie et la satisfaction symbolisent la réussite sportive de toutes nos équipes de France au plan international.

L'année 2010 doit s'inscrire dans cette dynamique. Je forme les vœux pour qu'ensemble nous puissions, jusqu'en 2012, continuer de valider annuellement l'atteinte de nos objectifs. Je souhaite aussi pour chacun une bonne santé et que tout le bonheur désiré soit à votre rendez-vous quotidien.

"Le bonheur est quelque chose qui se multiplie quand il se divise."

Paulo Coelho

Le DTN - Benoit DUPIN

Haut Niveau

Mode de sélection – Championnat d'Europe FITA Arc à Poulies

CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIOR

ARC A POULIES

ROVERETO (ITALIE)

OBJECTIFS FEDERAUX 2010

	ARC A POULIES
INDIVIDUEL	2 médailles
EQUIPE	

MODE DE SELECTION

Le nombre de places pour le Championnat d'Europe est de 6 tireurs maximum (3 femmes et 3 hommes).

La participation au Championnat d'Europe de tir olympique doit permettre à l'équipe de France d'obtenir au moins deux médailles.

**PREMIERE EPREUVE DE COUPE DU MONDE – WC1
POREC (Croatie) 04-08/05/2010**

**CHAMPIONNAT D'EUROPE
ROVERETO (Italie) 24-30/05/2010**

Pour déterminer l'équipe de France qui participera à la WC1 et au Championnat d'Europe, deux épreuves de sélection seront organisées.

Première épreuve de sélection

Cette 1^{ère} épreuve de sélection est ouverte à l'ensemble des archers de la vie sportive (exception faite des archers automatiquement pré-sélectionnés à la 2^{ème} épreuve de sélection). Elle se déroulera du 27 au 28 mars 2010 à Vittel selon le programme suivant :

- **J1 Après-midi** : Possibilité d'entraînement
- **J2** : FITA Double 2x70 mètres.

Un classement sera établi à partir de la somme des scores obtenus lors des deux 2x70 mètres. En cas d'égalité, la règle internationale de départage en vigueur sera appliquée ; si l'égalité persiste un tir de barrage sera organisé.

La participation à cette 1^{ère} épreuve est conditionnée par l'inscription individuelle préalable, adressée par courrier à la direction technique de la FFTA avant le 12/03/10, cachet de la poste faisant foi. Le programme de l'épreuve sera connu à partir du 19/03/10

Deuxième épreuve de sélection

La 2^{ème} épreuve de sélection est réservée :

- Aux archers ayant terminé dans les 5 premiers de leur catégorie lors de la 1^{ère} épreuve,
- Aux archers ayant participé au championnat du Monde FITA senior 2009,
- Le cas échéant, à des archers retenus par la direction technique nationale et le comité de sélection.

Elle se déroulera à **huis clos** du 16 au 18/04/10 au CREPS de Dijon comme suit :

- **J1 Après-midi** : Possibilité d'entraînement
- **J2 Matin** : 2x70 mètres le matin.
- **J2 Après-midi** : Matches individuels en poule
- **J3 Matin** : 2x70 mètres le matin.
- **J3 Après-midi** : Matches individuels à élimination directe

Le règlement des épreuves de sélection et les modalités de classement sont détaillés en annexe.

L'équipe de France qui participera à la WC1 et au Championnat d'Europe sera composée :

- Du premier archer du classement final de la deuxième épreuve de sélection.
- Complétée, le cas échéant et dans l'intérêt de l'équipe de France, par le comité de sélection d'un ou plusieurs archers ayant pris part à cette 2^{ème} épreuve de sélection.

La DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

La sélection définitive sera alors effective le 19/04/10.

Les archers ainsi sélectionnés s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions jusqu'à la fin du Championnat d'Europe, conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux.

En cas de modification du calendrier ou du règlement international le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

ANNEXE

REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT

Epreuve de sélection du 16-18/04/10

Les 2x70 mètres :

A l'issue de chaque 2x70 mètres, un classement sera établi à partir de la somme des scores réalisés. En cas d'égalité, la règle internationale de départage sera appliquée (Nb de 10, etc..). En fonction de son classement, le tireur marquera des points, selon le tableau suivant :

Classement	Points
1 ^{er}	12
2 nd	10
3 ^{eme}	8
4 ^{eme}	6
5 ^{eme}	5
6 ^{eme}	4
7 ^{eme}	3
8 ^{eme}	2

A l'issue de chaque 2x70 mètres, des points de bonus ou malus seront distribués en fonction de la différence de score avec le premier, selon le tableau suivant :

<i>Ecart par rapport au meilleur score cumulé des deux FITA</i>	<i>Bonus ou Malus</i>
0 points	2
Entre 1 et 4	1
Entre 5 et 8	0
Entre 9 et 12	-1
Entre 13 et 16	-2

Des points de bonus pourront être attribués en fonction des scores réalisés sur chaque distance, et sur le cumul des deux distances les modalités suivantes :

- 2 points supplémentaires en cas de record de France
- 4 points supplémentaires en cas de record d'Europe
- 6 points supplémentaires en cas de record du Monde

Les duels :

Tous les archers se rencontreront au moins une fois. Un tirage au sort permettra d'établir le programme de l'ensemble des duels (adversaires, horaire, format).

Une victoire rapportera 3 points, aucun point ne sera attribué en cas de défaite. En cas d'égalité sur un match, un barrage sera organisé selon le règlement international en vigueur.

Les duels en élimination directe :

Le classement provisoire à l'issue du 2^{ème} 2x70 mètres (comprenant ainsi les résultats des deux 2x70 mètres et des matchs individuels de l'après midi du J2) sera utilisé pour établir un tableau de matchs à élimination directe. Ce tableau débutera en quart de finale (1^{er} vs. 8^{ème} ; 2^{ème} vs. 7^{ème} ;...) et les finales seront organisées en tir alterné.

Le classement à l'issue de ces matchs à élimination directe servira de support à l'attribution de points de bonus, selon le barème suivant :

Classement	Points
1 ^{er}	10
2 nd	8
3 ^{eme}	6
4 ^{eme}	4

A l'issue de l'épreuve de sélection, un classement sera effectué à partir de la somme des points obtenus. En cas d'égalité(s), la somme des scores réalisés lors de l'ensemble des tirs (2x70 mètres et matchs) servira au départage des archers. Si l'égalité persiste, les archers ex-æquo seront départagés à partir du nombre de matchs gagnés. Enfin, la victoire lors du dernier match opposant les archers ex-æquo sera le dernier critère pris en compte pour établir un classement sans égalité.

Mode de sélection – Championnat d'Europe FITA Arc classique

Suite à la modification du règlement international et notamment le nouveau format des duels, le mode de sélection pour le championnat d'Europe de tir FITA pour les arcs classiques est dorénavant le suivant :

CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIOR ARC CLASSIQUE

ROVERETO (ITALIE)

OBJECTIFS FEDERAUX 2010

	ARC CLASSIQUE
INDIVIDUEL	2 médailles
EQUIPE	

MODE DE SELECTION

Le nombre de places pour le Championnat d'Europe est de 6 tireurs maximum (3 femmes et 3 hommes).

La participation au Championnat d'Europe de tir olympique doit permettre à l'équipe de France d'obtenir au moins 2 médailles.

PREMIERE EPREUVE DE COUPE DU MONDE – WC1
POREC (Croatie) 04-08/05/2010

CHAMPIONNAT D'EUROPE
ROVERETO (Italie) 24-30/05/2010

Pour déterminer l'équipe de France qui participera à la WC1 et au Championnat d'Europe, deux épreuves de sélection seront organisées.

Première épreuve de sélection

La 1^{ère} épreuve de sélection est ouverte à l'ensemble des archers de la vie sportive (exception faite des archers automatiquement pré-sélectionnés à la 2^{ème} épreuve de sélection). Elle se déroulera du 2 au 4/04/10, à Vittel selon le programme suivant, établi en fonction du nombre total d'archers inscrits :

- **J1 Après-midi** : possibilité d'entraînement pour le Groupe 1
- **J2** : Groupe 1 : Double 2x70 mètres – Groupe 2 : Possibilité d'entraînement l'après-midi
- **J3** : Groupe 2 : Double 2x70 mètres

Un classement sera établi à partir de la somme des scores réalisés lors des deux 2x70 mètres. En cas d'égalité, la règle internationale de départage en vigueur sera appliquée ; si l'égalité persiste, un tir de barrage sera organisé.

La participation à cette 1^{ère} épreuve est conditionnée par l'inscription individuelle préalable, adressée par courrier à la direction technique de la FFTA avant le **12/03/10**, cachet de la poste

faisant foi. La composition des groupes (Groupe 1 et Groupe 2) sera connue à partir du 19/03/10.

Deuxième épreuve de sélection

La 2^{ème} épreuve de sélection est réservée :

- Aux archers ayant terminé dans les 6 premiers du classement de leur catégorie lors de la 1^{ère} épreuve,
- Aux archers ayant participé au championnat du Monde FITA senior 2009,
- Le cas échéant, à des archers retenus par la direction technique nationale et le comité de sélection.

Elle se déroulera à **huis clos** du 16 au 18/04/10 à l'INSEP à Paris, comme suit :

J1 Après-midi: Possibilité d'entraînement

J2 Matin: 2x70 mètres

Seront concernés par la suite de la 2^{ème} épreuve de sélection, les archers se classant dans les **6 premiers du 2x70 mètres** (la règle de départage internationale sera utilisée, le cas échéant).

J2 Après-midi : 5 matchs individuels + 3 matchs par équipe

J3: 5 matchs individuels + 5 matchs individuels en tir alterné

Le règlement de cette épreuve de sélection et les modalités de classement sont détaillés en annexe.

L'équipe de France qui participera à la WC1 et au Championnat d'Europe sera composée :

- Du premier archer du classement final de la 2^{ème} épreuve de sélection.
- Complétée, le cas échéant et dans l'intérêt de l'équipe de France, par le comité de sélection d'un ou plusieurs archers ayant pris part à cette 2^{ème} épreuve de sélection.

La DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

Dans l'intérêt de l'équipe de France à moyen terme, la direction technique pourra décider de sélectionner un 4^{ème} archer à la WC1. Cet archer, non sélectionné pour le championnat d'Europe, ne participerait qu'à l'épreuve individuelle de la WC1.

La sélection définitive sera alors effective le 19/04/10.

Les archers ainsi sélectionnés s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions jusqu'à la fin du Championnat du Monde, conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux.

En cas de modification du calendrier ou du règlement international le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

ANNEXE

REGLEMENT DE LA DEUXIEME EPREUVE DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT

Epreuve de sélection du 16-18/04/10

Le 2x70 mètres :

A l'issue du 2x70 mètres, un classement sera établi à partir de la somme des scores réalisés. En cas d'égalité, la règle internationale de départage sera appliquée (Nb de 10, etc..). En fonction de son classement, le tireur marquera des points, selon le tableau suivant :

<i>Classement</i>	<i>Points</i>
1 ^{er}	20
2 ^{ème}	15
3 ^{ème}	10
4 ^{ème}	5

Des points de bonus pourront être attribués en fonction des scores réalisés sur chaque distance, et sur le cumul des deux distances les modalités suivantes :

- 2 points supplémentaires en cas de record de France
- 4 points supplémentaires en cas de record d'Europe
- 6 points supplémentaires en cas de record du Monde

Les duels

A l'issue des tirs de qualification, seuls les 6 premiers archers de chaque catégorie seront retenus pour participer aux duels. Ces 6 archers se rencontreront trois fois selon différents formats de duel.

Une victoire rapportera 2 points, aucun point ne sera attribué en cas de défaite. En cas d'égalité sur un match, un barrage sera organisé selon le règlement international en vigueur.

Matches par équipe

Deux équipes dans chaque catégorie seront composées à partir du classement provisoire établi à l'issue du 2x70m et de la première série de 5 matchs individuels. Les deux équipes se rencontreront 3 fois.

Un point sera attribué à ou aux archers ayant réalisé le meilleur score de chaque tour.

A l'issue de la 2^{ème} épreuve de sélection, un classement sera effectué à partir de la somme des points obtenus. En cas d'égalité(s), la somme des scores réalisés lors de l'ensemble des tirs (tir de qualifications et matchs) servira au départage des archers. Si l'égalité persiste, les archers ex-æquo seront départagés à partir du nombre de matchs gagnés. Enfin, la victoire lors du dernier match opposant les archers ex-æquo sera le dernier critère pris en compte pour établir un classement sans égalité.

Mode de sélection - Coupe du Monde Arc à Poulies

EPREUVES DE COUPE DU MONDE *ARC A POULIES*

Les épreuves de la Coupe du Monde 2010 présenteront plusieurs objectifs en fonction de la date à laquelle elles sont programmées :

La 1^{ère} manche (**WC1**) qui se déroulera à **Porec (Croatie) du 04 au 09/05/2010** servira de préparation au Championnat d'Europe et sera à ce titre réservée à l'équipe de France sélectionnée pour ce Championnat (cf. mode de sélection pour le Championnat d'Europe 2010).

Les manches suivantes (WC2, WC3 et WC4), en raison des changements du règlement international, sont destinées à préparer la saison 2011.

L'Equipe de France qui participera à la 2^{ème} manche (**WC2**) qui se déroulera à **Antalya (Turquie) du 8 au 13/06/10** sera composée :

- Des deux premiers archers français classés dans les 8 premiers du classement provisoire de la Coupe du Monde 2010 à l'issue de la WC1.
- Et, le cas échéant, d'archers du collectif France arc à poulies et des archers ayant participé à la seconde étape de sélection du 16 au 18/04/10.

La composition de l'équipe de France qui participera à la WC2 sera déterminée le 1/06/10.

L'Equipe de France qui participera à la 3^{ème} manche (**WC3**) qui se déroulera à **Ogden (Etats-Unis) du 3 au 8/08/10** sera composée :

- Des deux premiers archers français classés dans les 8 premiers du classement provisoire de la Coupe du Monde 2010 à l'issue de la WC2.

- Et, le cas échéant, d'archers du collectif olympique France arc à poulies et des archers ayant participé à la seconde étape de sélection du 16 au 18/04/10.

La composition de l'équipe de France qui participera à la WC3 sera déterminée le 5/07/10.

L'Equipe de France qui participera à la 4^{ème} manche (**WC4**) qui se déroulera à **Shanghai (Chine) du 30 au 5/09/10** sera composée :

- Des deux premiers archers français classés dans les 8 premiers du classement provisoire de la Coupe du Monde 2010 à l'issue de la WC3.
- Et, le cas échéant, d'archers du collectif France arc à poulies et des archers ayant participé à la seconde étape de sélection du 16 au 18/04/10.

La composition de l'équipe de France qui participera à la WC4 sera déterminée le 9/08/10.

Collectif tir en campagne

A l'issue du stage se déroulant du 13 au 15 décembre au CREPS de Nancy, la composition du collectif tir en campagne pour la saison sportive 2010 a été arrêtée de la manière suivante :

NOM PRENOM	DATE DE NAISSANCE	CATEGORIE DE MISE EN LISTE	CLUB
GAUTHE Christine	10/01/1965	Senior	Beaune
GRIMAUULT Véronique	26/11/1962		Pers en Gatinais
LALOUER Eliette	18/01/1978		Keroual
PETIT MINUESA Raphael	04/06/1993		Queven
FERRIOU Carole	07/11/1970	Senior	Boé
BYROTHEAU Cédric	29/12/1979	Senior	Perigny
GRUFFAT Lionel	27/09/1985		Bonneville
PIGEAUD Damien	11/01/1984	Senior	Rennes
VOLLE Françoise	08/04/1963	Senior	Lyon
GARITAT Chrystelle	18/03/1972		Ludres
BROUILLE Bruno	26/06/1962		Chauny
FAUCHEUR Florian	03/01/1985		Nimes

Ce collectif sera encadré par Aurore TRAYAN, entraîneur et Gilles TOPANDE, son adjoint.

Mode de sélection – Championnat du Monde de tir en campagne

**CHAMPIONNATS DU MONDE DE TIR EN CAMPAGNE
VISEGRAD (HONGRIE)
DU 13 AU 18 JUILLET 2010**

OBJECTIFS FEDERAUX 2010

	ARC CLASSIQUE HOMMES	ARC CLASSIQUE DAMES	ARC A POULIES HOMMES	ARC A POULIES DAMES	ARC NU HOMMES	ARC NU FEMMES
INDIVIDUEL	2 médailles					
EQUIPE						

MODE DE SELECTION

Le mode de sélection a pour objet de choisir les membres de l'équipe de France qui représenteront notre pays lors des championnats du monde de VISEGRAD (Hongrie) du 13 au 18 juillet 2010.

Une équipe seniors hommes et dames sera sélectionnée au minimum. De plus, une équipe junior pourra être composée selon le niveau de performance atteint lors des sélections.

La sélection s'effectuera sur une seule épreuve, le 12 et 13 Juin 2010.

EPREUVE DE SELECTION Senior

Une épreuve de sélection se déroulera à (lieu à définir) du 12 au 13 juin 2010. Elle se déroulera sous la forme suivante :

12 Juin

Etape 1 : Phase de qualifications.

Parcours de 24 cibles : 12 connues + 12 inconnues.

Un classement des tireurs sera réalisé suite à cette phase de qualification. Les 8 premiers du classement seront retenus pour le lendemain, sauf s'il y a moins de 9 participants dans une catégorie, auquel cas 4 archers seulement seraient retenus. Un barème de points en fonction du classement sera établi :

1 ^{er}	16 points
2 ^e	12 points
3 ^e	9 points
4 ^e	7 points
5 ^e	5 points
6 ^e	4 points
7 ^e	3 points
8 ^e	2 points

De plus, une bonification sera attribuée en fonction de la performance réalisée :

	Classique		Poulies		Nu	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
+ 8 PTS	385	360	415	395	360	340
+ 6 PTS	377	352	411	391	350	330
+ 4 PTS	369	344	407	387	340	320
+ 2 PTS	361	336	403	383	330	310

13 Juin

Etape 2 : Module de 12 cibles : 6 inconnues connues et 6 connues.

Les 4 meilleurs archers de chaque catégorie sont retenus pour disputer des demi-finales et finales selon le classement établi. A cette étape une bonification sera attribuée en fonction de la performance réalisée sur les 12 cibles :

	Classique		Poulies		Nu	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
+ 4 PTS	192	180	208	198	180	170
+ 3 PTS	188	176	206	196	175	165
+ 2 PTS	184	172	204	194	170	160

+1 PT	180	168	202	192	165	155
-------	------------	------------	------------	------------	------------	------------

Etape 3 : Finales/ module de 4 cibles

Les archers disputeront des finales en fonction du classement du module du matin selon le règlement international. A l'issue des finales des points seront attribués au classement de la 2^e journée :

1 ^{er}	16 points
2 ^e	12 points
3 ^e	9 points
4 ^e	7 points
5 ^e	5 points
6 ^e	4 points
7 ^e	3 points
8 ^e	2 points

De nouveau, une bonification de points est prévue sur les performances des matchs :

	Classique		Poulies		Nu	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
+ 1 PT	60	56	67	64	52	49

Un classement général sera établi suite aux deux jours d'épreuves en cumulant les points du classement et les points de bonification.

L'équipe de France qui participera au championnat du Monde sera composée :

- Du 1^{er} archer au classement général à l'issue des deux jours de sélection.
- Complétée, le cas échéant et dans l'intérêt de l'équipe de France, par le comité de sélection, d'un ou plusieurs archers dans la limite de 3 archers par catégorie ayant pris part à cette épreuve de sélection.

Le comité de sélection saura prendre en compte d'éventuels impondérables.

La sélection définitive pour les championnats du Monde sera définitive le 14/06/2010.

La sélection d'un archer n'est validée qu'après sa signature d'une convention de haut niveau établie par la FFTA. Les archers ainsi sélectionnés s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions jusqu'à la fin du Championnat du Monde, conduit sous la responsabilité de l'entraîneur de l'équipe de France de tir en campagne.

**CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIOR DE TIR EN CAMPAGNE
VISEGRAD (HONGRIE)
DU 13 AU 18 JUILLET 2010**

**EPREUVE DE SELECTION
Junior**

Une épreuve de sélection se déroulera à (lieu à définir) du 12 au 13 juin 2010. Elle se déroulera sous la forme suivante :

12 Juin : *Etape 1* : Phase de qualifications.

Parcours de 24 cibles : 12 connues + 12 inconnues.

Seuls les 4 premiers archers ayant atteint le score minimum selon le tableau ci-dessous seront retenus pour les épreuves de sélection de la journée du lendemain

Junior	Classique		Poulies		Nu	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	325	290	375	345	290	260

13 Juin *Etape 2* : Module de 12 cibles : 6 inconnues connues et 6 connues.

Seuls les 2 premiers archers ayant atteint le score minimum selon le tableau ci-dessous seront retenus pour la suite des épreuves de sélection.

Junior	Classique		Poulies		Nu	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	163	145	188	173	145	130

Etape 3 : Finales/module de 4 cibles

Les 2 archers dans la même catégorie disputeront une finale selon le règlement international.

L'équipe de France qui participera au championnat du Monde sera composée :

- L'archer vainqueur de la finale.
- Complétée, le cas échéant et dans l'intérêt de l'équipe de France, par le comité de sélection, d'un ou plusieurs archers dans la limite de 3 archers par catégorie ayant pris part à la seconde journée de cette épreuve de sélection.

Le comité de sélection saura prendre en compte d'éventuels impondérables.

La sélection définitive pour les championnats du Monde Junior sera définitive le 14/06/2010. La sélection d'un archer n'est validée qu'après sa signature d'une convention de haut niveau établie par la FFTA. Les archers ainsi sélectionnés s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions jusqu'à la fin du Championnat du Monde, conduit sous la responsabilité de l'entraîneur de l'équipe de France de tir en campagne.

Statistiques suivi médical

Les statistiques relatives au suivi médical des sportifs espoirs et de haut niveau pour les 5 années écoulées sont les suivantes :

	NOMBRE ESPOIRS	SUIVI COMPLET	SUIVI PARTIEL	% SUIVI COMPLET
2005	57	29	20	51
2006	65	55	4	85
2007	68	52	13	76
2008	64	52	11	81
2009	68	49	16	72

	NOMBRE HN	SUIVI COMPLET	SUIVI PARTIEL	% SUIVI COMPLET
2005	68	40	26	59
2006	79	69	10	87
2007	81	62	18	77
2008	77	63	14	82
2009	62	52	10	84

Alors que ce suivi médical est une obligation législative, il est à regretter que l'ensemble des sportifs concernés, bien qu'informés en amont de leur inscription en liste ministérielle, ne s'y soumette pas intégralement.

Il est d'ailleurs à noter (cf. Guide du haut niveau) qu'outre le niveau de performance, ne peuvent prétendre à une sélection en compétition internationale que les archers ayant effectué l'ensemble des examens médicaux obligatoires et ayant envoyé les résultats au Dr Lapostolle à la FFTA.

Rang Mondial

A l'issue de la saison sportive 2009, la France termine au 3^{ème} rang mondial.

	Tir Olympique			Tir FITA (arc à poulies)			Tir en campagne			Tir en salle		
	Class. général	H	F	Class. général	H	F	Class. général	H	F	Class. général	H	F
2002	8	5 ^{ème}	13 ^{ème}	1	3 ^{ème}	1 ^{ère}	10	8 ^{ème}	8 ^{ème}	5	8 ^{ème}	4 ^{ème}
	Classement général : 4 ^{ème}											
2003	6	9 ^{ème}	6 ^{ème}	1	2 ^{ème}	1 ^{ère}	10	8 ^{ème}	8 ^{ème}	3	3 ^{ème}	2 ^{ème}
	Classement général : 4 ^{ème}											
2004	13	20 ^{ème}	5 ^{ème}	1	3 ^{ème}	1 ^{ère}	1	2 ^{ème}	1 ^{ère}	3	3 ^{ème}	2 ^{ème}
	Classement général : 1 ^{ère}											
2005	14	20 ^{ème}	12 ^{ème}	1	4 ^{ème}	1 ^{ère}	1	2 ^{ème}	1 ^{ère}	4	6 ^{ème}	3 ^{ème}
	Classement général : 1 ^{ère}											
2006	20	28 ^{ème}	15 ^{ème}	2	5 ^{ème}	1 ^{ère}	6	8 ^{ème}	3 ^{ème}	4	6 ^{ème}	3 ^{ème}
	Classement général : 3 ^{ème}											
2007	9	9 ^{ème}	6 ^{ème}	2	2 ^{ème}	3 ^{ème}	6	8 ^{ème}	3 ^{ème}	3	2 ^{ème}	2 ^{ème}
	Classement général : 3 ^{ème}											
2008	7	6 ^{ème}	7 ^{ème}	1	5 ^{ème}	1 ^{ère}	5	7 ^{ème}	4 ^{ème}	3	2 ^{ème}	2 ^{ème}
	Classement général : 2 ^{ème}											
2009	4	3 ^{ème}	6 ^{ème}	8	9 ^{ème}	5 ^{ème}	5	7 ^{ème}	4 ^{ème}	3	2 ^{ème}	6 ^{ème}
	Classement général : 3 ^{ème}											

Voyage d'étude en Corée du Sud

Depuis plus de 20 ans, l'équipe Coréenne de tir à l'arc Olympique domine le haut niveau mondial. En effet, depuis 1983, il y a toujours eu au minimum un archer ou une archère coréen sur le podium individuel des championnats du monde ou des Jeux Olympiques. Aux championnats du Monde 2009, à Ulsan, toutes les médailles d'or mises en jeu en arc classique ont été remportées par les coréens.

Grace aux bonnes relations entre la Direction Technique de la FFTA et la société Win&Win, il a été possible d'organiser, pour la troisième fois, un voyage d'étude du système coréen avec des cadres techniques de la Fédération.

Suite aux voyages du DTN et de l'Entraîneur National en 2003, des entraîneurs des Pôles en 2006, c'est une délégation composée de cadres ayant des missions sur la formation, des nouveaux cadres ayant des missions sur l'entraînement et des adjoints du DTN qui s'est rendue à Séoul du 22 au 28 novembre 2009.

Ce voyage a permis aux participants de rencontrer différents acteurs de la réussite sportive des archers coréens, à savoir :

Deux écoles primaires, un collège, un lycée sportif avec la présence de la championne du Monde Junior 2009, LEE Yujin.

Deux business team avec la championne Olympique de Sydney en 2000, YUN Mi-Jin

La société Win&Win avec la découverte de la nouvelle poignée INNO CXT.

Un compte rendu complet de ce voyage sera transmis aux cadres techniques lors du colloque annuel du mois de mars.

FORMATION BEES1

Après celle de la ligue d'Aquitaine en Novembre, c'est la formation préparatoire au BE1 spécifique de la FFTA à Chennevières qui a démarré. 21 stagiaires se sont réunis du 14 au 18 décembre, dont quatre sportifs de haut niveau.

FORMATION DESJEPS

La première session DESJEPS a eu lieu début décembre. Le parrain de la formation, Gérard QUINTIN, entraîneur de nombreux médaillés olympiques en cyclisme, a ouvert cette session de formation en apportant son témoignage sur le métier d'entraîneur. Les thèmes de ce premier séminaire étaient les capacités physiques et le parcours de l'excellence sportive (P.E.S) de chaque fédération. Ce dernier thème a permis de voir intervenir les DTN de chaque fédération sur la mise en place de ce dispositif. L'ensemble des stagiaires a beaucoup apprécié cette première semaine de formation.

La deuxième session sera orientée vers le modèle de performance et le développement de la structure d'entraînement. Michel SICARD, ancien entraîneur national des équipes de France d'épée, championne du monde et olympique en titre depuis 2000, et ancien DTN de l'escrime, viendra partager son expérience dans ces domaines avec les stagiaires.

Calendrier Filière par équipe 2010

Organisateurs des manches de D1

Dates	Compétitions	Lieux	Ligues
15 et 16 mai	1ère manche de D1	MOLIETS	Aquitaine
19 et 20 juin	2ème manche de D1	BRIENON/ARMANCON	Bourgogne
24 et 25 juillet	3ème manche de D1	ST AVERTIN	Centre
28 et 29 août	4ème manche de D1	BOE	Aquitaine

Organisateurs des manches de DNAP

Dates	Compétitions	Lieux	Ligues
05 et 06 juin	1ère manche de DNAP	BALMA	Midi Pyrénées
10 et 11 juillet	2ème manche de DNAP	TARBES	Midi Pyrénées
11 et 12 septembre	3ème manche de DNAP	CHARTRES	Centre

Organisateurs des manches de D2

Dates	Compétitions	Lieux	Groupes
08 & 09 mai	Division Nationale 2 1ère manche	SARCELLES	Groupe 1
		STE CROIX EN PLAINE	Groupe 2
		TERRENOIRE	Groupe 3
		L'UNION	Groupe 4
05 & 06 juin	Division Nationale 2 2ème manche	BOULOGNE/MER	Groupe 1
		CHALON/SAÔNE	Groupe 2
		LES PENNES MIRABEAU	Groupe 3
		ST HERBLAIN	Groupe 4
10 & 11 juillet	Division Nationale 2 3ème manche	WERVICQ SUD	Groupe 1
		MARLY POURNOY	Groupe 2

Dates	Compétitions	Lieux	Groupes
		ANNEMASSE	Groupe 3
		RIOM	Groupe 4
17 septembre 18 & 19 septembre	Finale Division Régionale Classique / Poulies & D2		

Composition des différentes divisions par équipe de club

En 2010 : La Division 1 sera composée de 32 équipes de clubs (16 hommes et 16 femmes), provenant de 26 clubs et de 14 régions.

La Division 2 sera composée de 64 équipes de clubs (32 hommes et 32 femmes) répartis en 4 groupes de 8 équipes pour chaque sexe. Ces équipes proviennent de 58 clubs différents et de 16 régions chez les femmes et de 16 régions chez les hommes soit 20 régions ayant au moins un club en Division 2.

Pour l'arc classique :

- 73 clubs ont au minimum une équipe en Division 1 ou Division 2
- 6 clubs ont une équipe en Division 1 chez les hommes et chez les femmes
- 11 clubs ont une équipe en Division 1 et une équipe en Division 2
- 6 clubs ont une équipe en Division 2 chez les hommes et chez les femmes

La DNAP sera composée de 24 équipes de club (16 hommes et 8 femmes), provenant de 22 clubs et de 5 régions chez les femmes et de 10 régions chez les hommes soit 13 régions représentées en Division Nationale Arc à Poulies.

Composition de la Division 1

Femmes

Nom du Club	Localité	Région
ST MEDARD ARCHERS DES JALLES	SAINT MEDARD EN JALLES	AQUITAINE
ARCHERS DE BOE	BOE	AQUITAINE
LA SENTINELLE	BRIENON/ARMANCON	BOURGOGNE
COMPAGNIE D'ARCHERS DE RENNES	RENNES	BRETAGNE
ARC EN CIEL	VOVES	CENTRE
SAINT AVERTIN CASAS	SAINT AVERTIN	CENTRE
OLYMPIQUE DE GRANDE SYNTHE TIR A L'ARC	GRANDE SYNTHE	FLANDRES
ARC CLUB ISSY LES MOULINEAUX	ISSY LES MOULINEAUX	ILE DE FRANCE
ARCHERIE NOCEENNE CLUB	NEUILLY SUR MARNE	ILE DE FRANCE
ARC CLUB DE NIMES	NIMES	LANGUEDOC ROUSSILLON
LES ARCHERS CATALANS - PERPIGNAN	PERPIGNAN	LANGUEDOC ROUSSILLON
CIE D'ARC DE CHAUNY	CHAUNY	PICARDIE
LES ARCHERS DE COMPIEGNE	COMPIEGNE	PICARDIE
CIE DES ARCHERS DE RIVES	RIVES	RHONE ALPES
ESPERANCE ET VAILLANTES	BRIGNAIS	RHONE ALPES
COMPAGNIE HERACLES	VILLEURBANNE	RHONE ALPES

Hommes

Nom du Club	Localité	Région
CIE ARCHERS CLERMONTOIS	CLERMONT FERRAND	AUVERGNE
COMPAGNIE D'ARCHERS DE RENNES	RENNES	BRETAGNE
SAINT AVERTIN CASAS	SAINT AVERTIN	CENTRE
LES ARCHERS DES PRES DORES	ARCIS SUR AUBE	CHAMPAGNE ARDENNE
CIE DES ARCHERS DU PARC	MOUANS SARTOUX	COTE D'AZUR
SPORTS ET LOISIRS DE TORPES	TORPES	FRANCHE COMTE
ARCHERIE NOCEENNE CLUB	NEUILLY SUR MARNE	ILE DE FRANCE
LES ARCHERS CATALANS - PERPIGNAN	PERPIGNAN	LANGUEDOC ROUSSILLON
ARC CLUB DE NIMES	NIMES	LANGUEDOC ROUSSILLON
LES ARCHERS DE CASTELSARRASIN	CASTELSARRASIN	MIDI PYRENEES
CLUB DES ARCHERS DE L'OMOIS	BEUVARDES	PICARDIE
LES ARCHERS DE COMPIEGNE	COMPIEGNE	PICARDIE
COMPAGNIE D'ARC DE VEDENE	VEDENE	PROVENCE
1ERE CIE D'ARC DE CHAMBERY	CHAMBERY	RHONE ALPES
1 ERE CIE ANNEMASSE	ANNEMASSE	RHONE ALPES
COMPAGNIE DE BOURG EN BRESSE	BOURG EN BRESSE	RHONE ALPES

Composition de la Division 2 et répartition par groupe

Femmes

	Club	Localité	Région
GROUPE 1	Les Archers d'Orsay	ORSAY	ILE DE FRANCE
	1 ^{ère} Cie d'Arc de Mitry Mory	MITRY MORY	ILE DE FRANCE
	STAR	REUIL MALMAISON	ILE DE FRANCE
	AAS Cie d'Arc de Sarcelles	SARCELLES	ILE DE FRANCE
	Club des Archers Boulonnais	BOULOGNE SUR MER	NORD PAS DE CALAIS
	Les Archers Réunis	MONCHY AU BOIS	NORD PAS DE CALAIS
	ASTA Wervicq Sud	WERVICQ SUD	NORD PAS DE CALAIS
	OHS Cherbourg Octeville	CHERBOURG OCTEVILLE	NORMANDIE
GROUPE 2	1 ^{ère} Cie d'Arc de Strasbourg	STRASBOURG	ALSACE
	Compagnons du Hohlandsbourg	COLMAR	ALSACE
	Les Archers de Pataras	MARSANNAY LA CÔTE	BOURGOGNE
	Les Archers Chalonnais	CHALONS EN CHAMPAGNE	CHAMPAGNE ARDENNE
	Cie des Archers du Lion	BELFORT	FRANCHE COMTE
	Les Archers de la Savoureuse	BELFORT	FRANCHE COMTE
	Cie d'Arc ELAN	CHEVILLY LARUE	ILE DE FRANCE
	Cie de Morsang/Orge	MORSANG SUR ORGE	ILE DE FRANCE
GROUPE 3	Cie des Archers Clermontois	CLERMONT FERRAND	AUVERGNE
	Cie des Archers du Parc	MOUANS SARTOUX	CÔTE D'AZUR
	Les Archers Lattois	LATTES	LANGUEDOC ROUSSILLON
	Les Archers Pennois	LES PENNES MIRABEAU	PROVENCE
	Cie d'Arc de Vedène	VEDENE	PROVENCE
	1 ^{ère} Cie Annemasse	ANNEMASSE	RHÔNE ALPES
	Cie de Bourg en Bresse	BOURG EN BRESSE	RHÔNE ALPES
	ASJAT	TERRENOIRE	RHÔNE ALPES

GROUPE 4	Les Archers du Bosquet	LE BOUSCAT	AQUITAINE
	Arc Club Chamalières	CHAMALIERES	AUVERGNE
	Les Archers Riomois	RIOM	AUVERGNE
	Les Archers de la SMOC	ST JEAN DE BRAY	CENTRE
	Archers de l'Erdre	CARQUEFOU	PAYS DE LA LOIRE
	Archers de St Herblain	ST HERBLAIN	PAYS DE LA LOIRE
	Les Archers Montois	ST JEAN DE MONTS	PAYS DE LA LOIRE
	SAR Tir à l'Arc	ROCHEFORT SUR MER	POITOU CHARENTES

Hommes

	Club	Localité	Région
GROUPE 1	Les Archers du Canal	TINTENIAC	BRETAGNE
	Horizon de Beaulieu	CHARTRES	CENTRE
	Les Archers de Lancelot du Lac	TRAINOU	CENTRE
	Archers de Cent Noix	ARGENTEUIL	ILE DE FRANCE
	Arc Club Issy les Moulineaux	ISSY LES MOULINEAUX	ILE DE FRANCE
	Dunkerque Guillaume Tell	DUNKERQUE	NORD PAS DE CALAIS
	ASTA Wervicq Sud	WERVICQ SUD	NORD PAS DE CALAIS
	Cie d'Arc de Jonquières	JONQUIERES	PICARDIE
GROUPE 2	Archers St Georges Brunstatt	BRUNSTATT	ALSACE
	La Sentinelle	BRIENON SUR ARMANCON	BOURGOGNE
	Francs Archers Chalonnais	CHÂLON SUR SAÔNE	BOURGOGNE
	Archers de Draveil Sénart Val de Seine	DRAVEIL	ILE DE FRANCE
	Cie d'Arc de Fontainebleau Avon	FONTAINEBLEAU	ILE DE FRANCE
	Les Archers de Marly Pournoy la Chétive	MARLY	LORRAINE
	Cie de Neuves Maisons	NEUVES MAISONS	LORRAINE
	Cie d'Arc de Chauny	CHAUNY	PICARDIE
GROUPE 3	Cie d'Arc de Cannes Mandelieu	CANNES MANDELIEU	CÔTE D'AZUR
	Les Archers Lattos	LATTES	LANGUEDOC ROUSSILLON
	Les Archers de Gémenos	GEMENOS	PROVENCE
	Archers Phocéens	MARSEILLE	PROVENCE
	Les Archers Pennois	LES PENNES MIRABEAU	PROVENCE
	Espérance et Vaillantes	BRIGNAIS	RHÔNE ALPES
	Les Archers de Faucigny	BONNEVILLE	RHÔNE ALPES
	ASJAT	TERRENOIRE	RHÔNE ALPES
GROUPE 4	Archers de Boé	BOE	AQUITAINE
	Les Archers du Bosquet	LE BOUSCAT	AQUITAINE
	St Médard Archers des Jalles	ST MEDARD EN JALLES	AQUITAINE
	Les Archers Riomois	RIOM	AUVERGNE
	Cie d'Arc Yzeure Moulins	YZEURE MOULINS	AUVERGNE
	Arc Club de Blagnac	BLAGNAC	MIDI PYRENEES
	Tir Arc ASU Union	L'UNION	MIDI PYRENEES
	Archers de Coureilles	PERIGNY	POITOU CHARENTES

Composition de la Division Nationale Arc à Poulies

Femmes

Nom du Club	Localité	Région
A C S L ARCHERS D'ANDERNOS	ANDERNOS	AQUITAINE
COMPAGNIE D'ARCHERS DE RENNES	RENNES	BRETAGNE
ARCHERS DE CENT NOIX	ARGENTEUIL	ILE DE FRANCE
CIE ARCHERS DE PONTOISE	PONTOISE	ILE DE FRANCE
LES ARCHERS SURESNOIS	SURESNES	ILE DE FRANCE
ARCHERIE NOCEENNE CLUB	NEUILLY SUR MARNE	ILE DE FRANCE
LA FLECHE D'AFFRIQUE LUDREENNE	LUDRES	LORRAINE
CIE D'ARC DE CHAUNY	CHAUNY	PICARDIE

Hommes

Nom du Club	Localité	Région
MEURSAULT ARCHERS CLUB	MEURSAULT	BOURGOGNE
LES ARCHERS DE LA S.M.O.C.	SAINT JEAN DE BRAYE	CENTRE
HORIZON DE BEAULIEU	CHARTRES	CENTRE
ARC CLUB GARDEEN	LA GARDE	COTE D'AZUR
COMPAGNIE D'ARC D'ANTIBES	ANTIBES	COTE D'AZUR
ARC CLUB DE WINGLES DOUVRIN BILLY BERCLA	WINGLES	FLANDRES
ARCHERS DE CENT NOIX	ARGENTEUIL	ILE DE FRANCE
1ERE CIE D'ARC DE FONTENAY S/S BOIS	FONTENAY SOUS BOIS	ILE DE FRANCE
GAGNY 1ERE CIE D'ARC USM	GAGNY	ILE DE FRANCE
S.T.A.R.	RUEIL MALMAISON	ILE DE FRANCE
ARC CLUB DE NIMES	NIMES	LANGUEDOC ROUSSILLON
TIR ARC A.S.U. UNION	L'UNION	MIDI PYRENEES
CLUB SPORTIF DE GRAVENCHON	NOTRE DAME DE GRAVENCHON	NORMANDIE
C.O.AJAX DE DAUMERAY	DAUMERAY	PAYS DE LA LOIRE
CIE D'ARC DE JONQUIERES	JONQUIERES	PICARDIE
CIE D'ARC DE CHAUNY	CHAUNY	PICARDIE

Agenda de la DTN

Janvier	
5 au 7	Séminaire 2 DESJEPS - INSEP
5	Réunion de coordination formation BEES1 de Paris - FFTA
6	Commission sportive - FFTA
6	Vœux du CNOSF - CNOSF
7	Réunion avec la FFPM / Sport pour tous - Paris
8	Réunion du Bureau fédéral - FFTA
12	Réunion groupe de travail module de spécialisation - FFTA
11 au 15	Semaine BEES1 « entraîner » - Agen
18 au 22	Semaine BEES1 « initier » - Chennevières
19	Réunion urgence formation « certification CQP »
21	RDV professionnalisation R.GIROUILLE - Mairie de BOURGES
22	Réunion sur l'extranet fédéral formation - FFTA
22 au 24	Tournoi de Nîmes - Nîmes
26	Réunion sur le collectif 3DI - FFTA
26	Inauguration du pas de tir couvert et fermé du CREPS de Dijon
28	Réunion DTN - FFTA
30 et 31	Comité directeur - Paris